

Trois années sur trois territoires

Actuellement dans les circuits de signature, la convention CLEA 2020-2023 intègre trois années de programmations calées sur le calendrier scolaire. Chaque programmation sera consacrée à un territoire du Pays Charolais-Brionnais, découpé comme suit :

2020-2021 : territoires des CC de La Clayette-Chauffailles en Brionnais, Marcigny et Semur-en-Brionnais,
2021-2022 : territoire de la CC Le Grand Charolais,
2022-2023 : territoire de la CC Entre Arroux, Loire et Somme

Une résidence longue

Le CLEA proposera chaque année sur le territoire concerné une résidence longue d'une compagnie, installée par L'arc - scène nationale Le Creusot.

La compagnie proposera 4 à 6 semaines de résidence, s'installant chaque semaine sur une commune différente du territoire. Tout au long de cette résidence, un programme d'action culturelle sera proposé aux scolaires, aux habitants, au monde associatif, aux praticiens amateurs...

Cette résidence croisera le spectacle vivant et l'action pédagogique Pays d'Art et d'Histoire. Pour l'occasion, le service Pays d'art et d'Histoire fera appel à son équipe de guides conférenciers et proposera des actions pédagogiques croisées avec l'action culturelle proposée afin de diversifier, multiplier et mêler les différents modes d'interpellation des publics, soit sur une thématique phare du projet de la compagnie, soit à travers les différents lieux patrimoniaux investis le temps de la résidence.

Ces actions pourront prendre la forme de répétitions ouvertes avec décryptage, d'ateliers de pratique artistique, de lectures, de conférences et visites guidées, d'installations, et d'autres formes de médiations selon le profil de projet de la compagnie....

Ces temps de résidence seront également des temps collectifs et festifs de rencontres et d'échanges avec tous les acteurs du territoire.

Contact

Vous êtes professeurs ? Enseignants ? Provisseurs ? Vous êtes intéressé par le dispositif ? N'hésitez pas à contacter :

Hélène Botti - 03 85 25 96 37 - helene.botti@charolais-brionnais.fr

Pour le volet Pays d'Art et d'Histoire :

Aurélien Michel, Animateur de l'Architecture et du Patrimoine
03 85 25 96 39 - aurelien.michel@charolais-brionnais.fr

Téléchargement

Téléchargez les plaquettes de présentation du CLEA. Deux sont disponibles : l'une pour l'année 2019-2020, l'autre pour l'année 2020-2021.